

EPCS Campus Condorcet

**Délibération du Conseil d'administration n°28 du 17
octobre 2017**

Réuni au siège de l'EPHE, 4-14 rue Ferrus, 750104 Paris, à 14h40.

Membres du Conseil d'administration : 37

Membres présents et représentés au début de la séance : 30

Délibération n°2017-14 du Conseil d'administration autorisant le président de l'établissement à attribuer le marché de maîtrise d'œuvre pour la construction du site du Campus Condorcet - Paris Porte de La Chapelle au groupement Mauffret.

Vu le décret n° 2012-286 du 28 février 2012 modifié portant création de l'Etablissement Public de Coopération Scientifique « Campus Condorcet » ;

Vu les statuts de l'EPCS Campus Condorcet ;

Vu le rapport de présentation de la procédure et d'analyse des offres (procédure de passation du marché de maîtrise d'œuvre pour la construction du site de Campus Condorcet – Paris Porte de La Chapelle) ;

Considérant que l'offre remise par le groupement Mauffret apparaît comme l'offre la plus économiquement avantageuse;

A l'unanimité des voix moins une abstention, le Conseil d'administration autorise le Président de l'EPCS à attribuer le marché de maîtrise d'œuvre pour la construction du site du Campus Condorcet – Paris Porte de La Chapelle au groupement Mauffret.

Abstention : 1

Votes pour : 29

Votes contre : 0

Affichage le 02 novembre 2017

Publication le 02 novembre 2017

Transmission au contrôle de légalité le 20 octobre 2017

Délibération certifiée exécutoire le 02 novembre 2017.

Le Président du conseil d'administration



JEAN-MARC BONNISSEAU